JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Déclaration des personnes physiques

Impôt cantonal, communal et ecclésiastique
Impôt fédéral direct

2025

Commune : N° contribuable : Dossier :

Tél :
E-mail :

Si besoin, mention des coordonnées de la personne ayant rempli votre déclaration :

EXEMPLAIRE POUR L'AUTORITE FISCALE

Situation personnelle, professionnelle et familiale au 31 décembre 2025

Etat civil ☐ *célibataire* ☐ *mariés / partenaires enregistré-e-s* ☐ *veuf-ve* ☐ *séparé-e* ☐ *divorcé-e*

Contribuable

Date de naissance
Numéro AVS
Profession exercée
Employeur principal
Début d'activité en 2025 le
Arrivée en 2025 le
Provenance (canton / pays)
Confession ☐ *catholique* ☐ *réformé-e* ☐ *autre* ☐ *sans*
Statut ☐ *salarié-e* ☐ *agriculteur-trice* ☐ *étudiant-e*
☐ *salarié-e de sa sté* ☐ *rentier-ère* ☐ *apprenti-e*
☐ *indépendant-e* ☐ *agent-e assur./crèche dom.* ☐ *sans act. lucrative*

Conjoint - e

Date de naissance
Numéro AVS
Profession exercée
Employeur principal
Début d'activité en 2025 le
Arrivée en 2025 le
Provenance (canton / pays)
Confession ☐ *catholique* ☐ *réformé-e* ☐ *autre* ☐ *sans*
Statut ☐ *salarié-e* ☐ *agriculteur-trice* ☐ *étudiant-e*
☐ *salarié-e de sa sté* ☐ *rentier-ère* ☐ *apprenti-e*
☐ *indépendant-e* ☐ *agent-e assur./crèche dom.* ☐ *sans act. lucrative*

Enfants dont le contribuable assume l'entretien dans une mesure prépondérante

Sexe M	Sexe F	Nom	Prénom	Naissance le	Formation A	Formation E	Employeur/établissement d'instruction	Fin de formation
☐	☐				☐	☐		
☐	☐				☐	☐		
☐	☐				☐	☐		
☐	☐				☐	☐		
☐	☐				☐	☐		

(**M** = *masculin* ; **F** = *féminin*) (**A** = *apprenti-e* ; **E** = *étudiant-e ou écolier-ère*)

Observations générales et indications des périodes sans activité ou de service militaire effectué en 2025 (dates)

Indications relatives au remboursement d'un éventuel trop-perçu d'impôt ou de l'impôt anticipé

Nom et prénom du titulaire du compte

IBAN ***CH***

Si vous désirez remplir la prochaine déclaration d'impôt 2026 (en février 2027) à l'aide de JuraTax, veuillez cocher la case correspondante ci-après *(vous ne recevrez alors plus aucun document sous forme «papier»)*

☐ **Je téléchargerai le logiciel JuraTax sur internet⇨www.JuraTax.ch ou j'utiliserai l'application Juratax Online.**

F001625 JU 011

REVENU REALISE DURANT L'ANNEE 2025

1. REVENU DU TRAVAIL

	Code	Contribuable	Code	Conjoint - e
Revenu de l'activité dépendante :				
▪ salaire net (sans rachat 2ème pilier), y compris allocations familiales	100 +		100C +	
▪ revenu en nature, part privée aux frais généraux	105 +		105C +	
▪ gain accessoire net	110 +		110C +	
▪ indemnités journalières AI	120 +		120C +	
▪ jetons de présence, honoraires d'administrateur-trice	130 +		130C +	
Revenu de l'activité indépendante :				
▪ résultat de l'activité indépendante	140		140C	
▪ résultat de l'activité agricole et forestière	150		150C	
▪ résultat de société simple, en nom collectif ou en commandite	160		160C	
▪ résultat de l'activité accessoire indépendante	170		170C	
▪ pertes commerciales non absorbées	180 –		180C –	
▪ cotisations personnelles AVS/AI/APG	182 –		182C –	
▪ rendement de titres compris dans le compte de pertes et profits	184 –		184C –	
▪ cotisations personnelles à un 2ème pilier (50 %)	186 +		186C +	
▪ gain de liquidation compris dans résultat d'activité	188 –		188C –	
▪ allocations familiales pour indépendants-es / agriculteurs-trices	190 +		190C +	

2. RENTES, PENSIONS ET AUTRES INDEMNITES

Rente AVS, yc rente de-s l'enfant-s	200 +		200C +	
Rente AI, yc compléments (indiquer le taux d'invalidité : _____ %)	210 +		210C +	
Pensions, rentes découlant de la prévoyance prof.	220 +		220C +	
Indemnités de l'assurance-chômage (joindre l'attestation)	230 +		230C +	
Autres rentes et prestations :				
☐ rentes privées ☐ allocation maternité ☐ assurance militaire				
☐ rentes SUVA ☐ APG ☐ indemnités journ. (sauf AI)				
☐ allocations familiales versées aux personnes non actives	240 +		240C +	
Pensions alimentaires reçues sous forme de rentes, yc la part de-s l'enfant-s mineur-s :				
▪ part de l'adulte (versée par : _____)	250 +		250C +	
▪ part de-s l'enfant-s (nom-s : _____)	260 +		260C +	

3. REVENU DE LA FORTUNE

Rendement net de la fortune immobilière privée (form. 4)	300 +		— +	—
Excédent de dépenses de la fortune immobilière privée (form. 4)	310 –		— –	—
Rendement net de la fortune immobilière commerciale (form. 4)	320 +		320C +	
Excédent de dépenses de la fortune immobilière commerciale (form. 4)	330 –		330C –	
Rendement de titres ou d'autres placements de capitaux (form. 5A)	340 +		— +	—
Rendement de titres ou d'autres placements dans l'entreprise (form. 5A)	350 +		350C +	
Droit d'habitation	360 +		360C +	
Rentes viagères, entretien viager, etc.				
Fourni-es par :	370 +		370C +	
Revenu net de successions non partagées, de copropriétés et d'autres masses de biens (form. 6)	380 +		— +	—
Excédent de dépenses (successions non partagées, copropriétés; form. 6)	390 –		— –	—

4. AUTRES REVENUS

Autres revenus (genre : _____)	400 +		400C +	
TOTAUX (codes 100 à 400, resp. 100C à 400C)	480		480C	
REVENU TOTAL (codes 480 + 480C)			**490**	

5. DEDUCTIONS OBJECTIVES

Frais professionnels liés à l'exercice d'une activité dépendante :

- frais d'obtention du revenu salarié (form. 7) _____ contribuable — 500
  _____ conjoint - e — 500C
- déduction en cas d'activité professionnelle des deux conjoints ou de collaboration régulière de l'un dans la profession indépendante de l'autre (max. Fr. 2'700.–) _____ — 505

Primes et cotisations d'assurances :

- cotisations AVS / AI / LPP des personnes non actives _____ contribuable — 510
  _____ conjoint - e — 510C
- rachat d'années d'assurances (2ème pilier) / 50 % des cotisations au 2ème pilier (indépendant-e) _____ contribuable — 515
  _____ conjoint - e — 515C
- contributions de prévoyance individuelle liée (pilier 3a) (joindre justificatif) _____ contribuable — 520
  _____ conjoint - e — 520C

primes pour assurances-maladie et accidents (montant brut ; joindre justificatifs)	5250	+
./. réduction des primes attribuée par l'établissement cantonal des asssurances sociales	5252	–
primes pour assurances sur la vie et de rente	5254	+
intérêts de capitaux d'épargne	5256	+
total	5259	

maximum : Fr. 6'800.- mariés / Fr. 3'400.- autres contribuables
Fr. 790.- en plus par personne ne cotisant pas à un 2ème, ni à un 3ème pilier a
Fr. 1'020.- en plus par enfant à charge (jusqu'à 18 ans) / Fr. 3'400.- par jeune adulte (de 18 à 25 ans) (code 620)

- **total déductible** (code 5259 / plafonné selon maximum ci-dessus) : _____ — 525

Autres déductions :

- intérêts passifs (form. 8) : - intérêts privés _____ — 530
  - intérêts commerciaux / agricoles _____ — 535
- pensions alimentaires versées au conjoint-e divorcé-e/séparé-e, yc part enfants mineurs, autres rentes et charges durables :
  - part de l'adulte (versée à : _____) _____ — 540
  - part de-s l'enfant-s (nom-s : _____) _____ — 545
- cotisations et versements en faveur d'un parti politique _____ — 548
- frais de formation, de perfectionnement et de reconversion professionnels (form.11) _____ — 549
- frais liés au handicap (form. 9) _____ — 550
- frais de garde (max. Fr. 10'600.– par enfant) _____ — 555

REVENU NET I (code 490 ./. déductions des codes 500 à 555) _____ — 560

frais de maladie (form. 9)	570	+
./. 5 % du revenu net I	575	–

- solde déductible (codes 570 - 575) _____ — 580
- dons (max. 10% du revenu net I) _____ — 585

REVENU NET II (revenu net I ./. déductions des codes 580 et 585) _____ — 590

6. DEDUCTIONS PERSONNELLES

Ménage indépendant, sans enfant à charge, avec droit d'accueil de son(ses) enfant(s) mineur(s) : Fr. 1'800.– — 600

Déduction en cas d'activité prof. exercée par une personne seule avec enfant à charge : max. Fr. 2'700.– _____ — 610

Enfants à charge et personnes secourues :

- par enfant âgé de moins de 18 ans ou faisant un apprentissage ou des études, si le contribuable pourvoit à son entretien dans une mesure prépondérante (Fr. 5'700.–, ou Fr. 6'400.– à partir de 3 enfants) _____ — 620
- supplément pour les enfants qui reçoivent leur instruction au-dehors (max. Fr. 10'600.–)
  Lieu d'instruction : _____ Frais annuels : _____ — 630
- secours (Fr. 2'400.– / personne secourue ; joindre justificatifs) _____ Bénéficiaire : _____ — 640

Autres déductions

- apprenti-e et étudiant-e : Fr. 4'100.– (à faire valoir par lui/elle-même) _____ — 660
- personnes âgées ou infirmes (conditions et tabelles : voir guide) _____ — 670
- couples mariés ou partenariat enregistré (ménage commun Fr. 3'700.–) _____ — 680

REVENU IMPOSABLE (code 590 ./. déductions des codes 600 à 680) _____ — **690**

FORTUNE EN SUISSE ET A L'ETRANGER AU 31 DECEMBRE 2025

7. ACTIF

Biens fonciers, y compris les propriétés par étages (valeurs officielles) :

- dans la commune de domicile _____ 700
- dans d'autres communes jurassiennes _____ 702
- immeubles commerciaux _____ 708
- immeubles agricoles (exploitant-e-s) _____ 710

Fortune mobilière d'exploitation :

- bétail _____ 720
- matériel d'exploitation agricole _____ 725
- matériel d'exploitation non agricole _____ 730
- autres actifs commerciaux _____ 735

Titres et autres placements de capitaux (form. 5A) _____ 740

Titres et autres placements engagés dans l'entreprise _____ 745

Fortune placée dans des sociétés en nom collectif ou en commandite suisses ou étrangères ou dans d'autres sociétés sans personnalité juridique, par ex. **sociétés simples** telles que consortiums _____ 750

Fortune nette à des successions non partagées (communautés héréditaires)**, ainsi qu'à des copropriétés et autres masses de biens** (form. 6) _____ 755

Véhicules privés (valeur résiduelle) _____ 760

Assurances sur la vie avec valeur de rachat, assurances de capitaux et de rentes :

Société d'assurance	Année de conclusion	Année d'échéance	Somme assurée	Valeur de rachat fiscale

770

Autre fortune :

☐ numéraire / billets de banque ☐ or / métaux précieux ☐ collections / œuvres d'art ☐ autre _____ 780

TOTAL DE L'ACTIF (codes 700 à 780) _____ 790

8. PASSIF

Dettes hypothécaires et **autres dettes privées** (form. 8) _____ 800

Dettes hypothécaires et **autres dettes commerciales / agricoles** (form. 8) _____ 810

Excédent de dettes à des successions non partagées (communautés héréditaires), **ainsi qu'à des copropriétés et autres masses de biens** (form. 6) _____ 820

FORTUNE NETTE (code 790 ./. codes 800 à 820) _____ 840

Déduction générale : couples mariés/partenaires enreg. : **Fr. 57'000.–** ; autres contribuables : **Fr. 28'500.–** 860

Fr. 28'500.– en plus pour chaque enfant au sens du code 620 _____ 870

FORTUNE IMPOSABLE (code 840 ./. déductions des codes 860 à 870) _____ **890**

Fortune immobilière dans d'autres cantons (Achat/vente en 2025 : joindre justificatif) _____ 892

Fortune immobilière à l'étranger (Achat/vente en 2025 : joindre justificatif) _____ 894

PRESTATIONS EN CAPITAL TOUCHEES (à caractère de prévoyance ou pour dommages permanents)

☐ 2ème pilier (prév. prof.) ☐ 3ème pilier (A) ☐ autres capitaux contribuable _____ 905

☐ 2ème pilier (prév. prof.) ☐ 3ème pilier (A) ☐ autres capitaux conjoint - e _____ 905C

INVESTISSEMENT DANS DES NOUVELLES ENTREPRISES INNOVANTES (joindre justif.) __ contribuable 915

INVESTISSEMENT DANS DES NOUVELLES ENTREPRISES INNOVANTES (joindre justif.) ____ conjoint-e 915C

Le/la/les soussigné-(e)-s atteste-nt que la présente déclaration et ses annexes ont été remplies complètement et conformément à la vérité. Pour les personnes mariées / partenaires enregistré-(e)-s vivant en ménage commun la signature des deux conjoints est obligatoire.

Signature-s :

_____ , le _____ _____ _____

F001625 JU 041